

**2342 - Protection de la nature**

**Subvention pour la plantation  
d'une haie à BOUXWILLER**

**Rapport n° CP/2014/250**

**Service gestionnaire :**

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de présenter une demande de subvention pour la plantation d'une haie à Bouxwiller. La plantation de haies contribue à la réalisation des objectifs de maintien de la biodiversité poursuivis par la politique du Département en matière de protection des espaces naturels sensibles.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a instauré un dispositif d'aide à la plantation de haies. En effet, la haie est un refuge de la biodiversité car il s'y développe un grand nombre d'espèces animales et végétales et permet aux insectes auxiliaires de s'implanter près des vergers notamment.

Une demande est formulée par la Ville de Bouxwiller pour l'implantation d'une haie répondant à ces critères. Le montant des travaux est de 613,22 € HT.

Ce projet est par ailleurs cohérent avec différentes démarches en place ou en cours dans cette commune, et cette haie constitue un véritable trait d'union entre différentes actions (réserve naturelle régionale du Bastberg, Espace Naturel Sensible du Bischberg et du Bastberg...)

Selon le dispositif du Département du Bas-Rhin, et conformément à la délibération du Conseil Général du 16 juin 2003, ce projet est finançable à 50% HT des travaux. Une subvention de 306,61 € peut donc être allouée.

Cette subvention émerge à l'AP SUBENS 2014/1

Montant de l'AP : 550 000 €

Montant disponible sur l'AP : 281 839,23 €

Montant proposé : 306,61 €

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 39102                          | 204-204142-738  | 20 000,00 €                                      | 16 694,00 €                       | 306,61 €         |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :*

*- d'attribuer une subvention de 306,61 € à la Ville de Bouxwiller pour la plantation d'une haie.*

*Le versement de la subvention s'effectuera au profit de la Ville de Bouxwiller, sur présentation et au prorata d'un état des dépenses correspondantes certifié par le comptable public.*

Strasbourg, le 25/03/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL